

CHSCT EXTRAORDINAIRE du 17 février 2011

Circulez, y a rien à voir !

*L'ordre du jour de cette réunion était constitué d'un premier point concernant une AST mais aussi par les points soulevés par le secrétaire du CHSCT dans un courrier envoyé à M. Marcon, le 10 décembre dernier. L'ordre du jour comporte également, l'information sur le projet d'extension du parking ouest de 90m vers le nord. A ce sujet, on peut regretter que la Direction ait refusé la constitution d'un groupe de travail, avec les membres du CHSCT, prétextant que ce n'est qu'un agrandissement et que c'est loin d'être un chantier comme la mise en place d'une nouvelle ligne de production. Pour la CFDT, cette attitude est inadmissible car ce chantier fait partie du SDI avec un renforcement possible des règles de sécurité au titre du PIV (point d'importance vitale), pouvant aller jusqu'au déplacement de l'accueil et la modification des règles d'accès et de circulation. Nous avons des propositions constructives à faire en ce qui concerne ces aménagements. Le sujet « parking » sera évoqué lors d'un prochain CHSCT, selon la Direction... **Circulez, y a rien à voir !** Deuxième sujet évoqué dans le courrier envoyé et qui concerne la sécurité des salariés sur les chantiers assistance clients. Des visites sont réalisées par le responsable de la prévention des risques, et les membres de CHSCT n'ont pas vocation à se déplacer sur ces chantiers (d'après la Direction, qui s'appuie sur un « avis juridique ». **Circulez, y a rien à voir !** Et de deux... Cela devient de plus en plus difficile de participer de façon constructive et anticipative, même pour une instance comme le CHSCT. **Cette manière d'agir de notre direction frise le délit « d'entrave au bon fonctionnement » !!!***

1- Information et consultation sur l'AST démonstrateur 40CTA 100m Langonand

Dès la lecture en commun, les élus CFDT ont remonté leurs questions et remarques. Une de ces remarques a fait état de zones d'effets qui augmentaient les distances données dans l'étude sécurité cadre. Suite à cette remarque, les zones d'effets ont été revues comme la zone 5 qui passe de 129m à 70m (ce qui correspond exactement à la distance de l'étude cadre), sans aucune justification valable. Les élus CFDT considèrent que l'exactitude de cette nouvelle valeur n'a pas été démontrée, étant donné qu'aucun essai n'a été réalisé avec cette munition. Pour cette raison, les représentants CFDT se sont abstenus lors de la consultation, ainsi qu'un autre membre qui est revenu sur son vote après l'intervention du chef d'établissement. **Doit-on en arriver au vote à bulletin secret, comme le stipule le code électoral français?** Ils ont également demandé des précisions concernant la réalisation du cadre de sécurité qui limite la course de l'arme pendant les phases de tir.

2- Information sur le projet d'extension du parking Ouest

Ce sujet concerne tous les salariés et fait partie du schéma directeur industriel du centre de Roanne. Malheureusement, pour M. Marcon, cela ne nécessite pas la mise en place d'un groupe de travail du CHSCT, "ce n'est quand même pas l'implantation d'une nouvelle ligne de produit, qui impacte 30 personnes"... **C'est vrai qu'il ne s'agit que des 800 salariés de CRO.** Pourtant dès la mi-année, le parking sud sera rendu à son propriétaire "grand Roanne agglomération". La Direction projette l'agrandissement du seul parking restant, en le prolongeant de 90m au nord, par un ajout de 218 places. Le parking présente un coefficient de places disponibles de 10% supérieurs au besoin. Le coût estimé est de l'ordre de 300 K€.

Les représentants CFDT sont mécontents de cette position unilatérale, car ils souhaitent avoir davantage d'informations sur différents sujets comme la gestion des flux en séparant les motos, les voitures et les piétons, le stationnement des camions de livraison, les aménagements prévus pour le parking à motos. Il a été évoqué de possibles changements en terme de sécurité avec la mise en place du PIV qui pourraient entraîner le déplacement de l'accueil (300 K€ de plus). Malgré l'insistance des délégués, qui sont prêts à s'investir et à faire des propositions constructives, la Direction est restée inflexible et a seulement proposé de nous tenir informés, lors d'une prochaine réunion du CHSCT.

3- Point divers en réponse aux sujets évoqués par le secrétaire du CHSCT dans son courrier

➤ Etat du pont n°3 du champ de tir Langonand

Le cabinet d'expertise qui avait au préalable considéré que ce pont était inutilisable, estime aujourd'hui qu'il pourrait permettre le passage de véhicules jusqu'à 7 tonnes. Le service LS le limitera à seulement 5 tonnes, avec une surveillance annuelle.

➤ Sécurité des salariés sur les chantiers assistance clients

La direction aurait consulté son juriste qui prétendrait que les antennes qui accueillent des salariés de Nexter ne doivent pas être visitées par le CHSCT, puisque ce sont des bases militaires. Seul, le responsable du service PR, se déplace dans chaque antenne. Nous ne sommes pas de cet avis, et considérons que nous nous trouvons dans le cadre d'une entreprise utilisatrice qui, à ce titre, héberge des salariés de Nexter dont le CHSCT doit s'occuper. Rien ne s'oppose à ce qu'un membre du CHSCT accompagne Y. Menut dans ses visites. **Une fois de plus, A. Marcon refuse tout net.**

➤ Gestion des restrictions médicales

Actuellement 3 personnes sont concernées sur le centre. Mais il y aura de plus en plus de personnes touchées par ces restrictions à cause du vieillissement de la population, du report de l'âge de la retraite. Par contre, le nombre de postes à faibles contraintes diminue et la baisse de l'activité globale augmente la difficulté à recaser tout le monde. Le service RH étudie la possibilité de rapatrier des activités achetées (Dynapost, Facéo, Orexad...), hors gardiennage et ARTP.

➤ Risques routiers

Les séances de formation vont continuer en 2011 et 75 personnes seront concernées. En priorité, les personnels qui se déplacent pour l'assistance client, et ceux qui n'ont pu participer aux sessions de 2010.

➤ Chariot TITAN.

La société GIMAEX rencontre des problèmes sociaux et le chariot est actuellement bloqué.

*L'Action
Constructive*